

Questions orales

LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, si cette politique monétaire a tant de succès, le ministre des Finances peut-il expliquer pourquoi, vendredi dernier, 150 travailleurs de St. Catharines ont été mis à pied par TRW Canada? L'une des raisons de ce débauchage, selon un porte-parole de l'entreprise, est que chaque fois que le dollar canadien monte d'un cent, l'entreprise perd 1 million de dollars de bénéfices par année. Est-ce pour le ministre une justification de cette politique monétaire?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je m'abstiendrai de commenter les cas particuliers et précis.

Mme Copps: Il fallait s'y attendre.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Mais je précise à l'intention de la députée que, lorsqu'on a demandé aux Canadiens d'évaluer l'économie locale, celle de leur région, 73 p. 100 ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits. 24 p. 100 ont dit qu'ils n'étaient pas satisfaits.

• (1450)

M. Nunziata: On dirait la publicité pour l'Anacin.

M. Beatty: Pour soulager les maux de tête hérités de l'ancien gouvernement libéral.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je comprends que le député de York-Sud—Weston—non, York-Ouest . . .

M. Marchi: York-Sud—Weston.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je ne m'en souviens jamais. Je sais pourquoi il a besoin d'un comprimé d'Anacin. La tête lui tourne de voir tout ce qui arrive de bon dans le pays. Les Canadiens sont sur la voie de la prospérité, ce qui trouble considérablement le député.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LE FRANÇAIS EN ALBERTA—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INTERVENIR

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au vice-premier ministre concernant le projet de loi 60 en Alberta.

Le gouvernement s'est déclaré grandement déçu de ce projet de loi parce qu'il ne donne presque aucune reconnaissance aux besoins de la communauté franco-albertaine.

Qu'entend faire le gouvernement pour assurer que le gouvernement de l'Alberta donne au moins les mêmes droits et services aux Franco-albertains que ceux qui ont été accordés aux

Fransaskois, c'est-à-dire, traduire les lois provinciales d'importance publique en français, consulter le Comité franco-albertain, améliorer les services gouvernementaux aux Franco-albertains, et améliorer les services d'éducation pour la minorité francophone en Alberta?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, ainsi que l'a signalé le leader du gouvernement au Sénat, hier, le gouvernement aurait préféré que l'Alberta se montre plus généreuse. Nous avons fait connaître à cette province comme à toutes les autres notre intention de soutenir les minorités linguistiques anglophones et francophones dans les domaines de l'enseignement et de la traduction. Nous sommes disposés à fournir toute l'aide nécessaire à la réalisation des buts et des objectifs poursuivis.

Le député a mentionné à juste titre que nous sommes parvenus à négocier avec la Saskatchewan une entente cadre satisfaisante. Le secrétaire d'État va certainement contacter les autorités provinciales de l'Alberta pour leur faire part à nouveau de notre intention de collaborer à une approche plus généreuse à l'égard des droits des francophones dans cette province.

[Français]

L'APPARENTE INDIFFÉRENCE DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au vice-premier ministre.

Est-ce que c'est vraiment dans l'esprit de l'Accord du lac Meech qui vient d'être accepté à la Chambre hier, que le gouvernement fédéral exprime sa déception et puis tolère la décision du gouvernement de l'Alberta de ne faire presque rien au sujet des services nécessaires pour la protection de sa minorité linguistique de langue française?

Qu'entend faire le gouvernement à part exprimer ses bonnes intentions? Est-ce que le gouvernement a d'autres plans ou est-ce que vous allez tolérer cette situation intolérable dans la province de l'Alberta?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il s'agisse de savoir qui a tort et qui a raison. L'important, c'est que le gouvernement fédéral soit disposé à collaborer avec la province afin de mettre au point une entente satisfaisante et qui reflète la réalité de la province. C'est ainsi que nous avons toujours fait. Nous avons obtenu jusqu'ici de très bons résultats. J'ai bon espoir que cette tendance va se poursuivre.

À propos de l'Accord constitutionnel que le député a mentionné, il est certain que lorsque celui-ci sera ratifié, les minorités de langue officielle pourront se prévaloir des dispositions concernant l'égalité linguistique. Elles auront donc encore plus de poids.